

Lettre ouverte

Signataires. Parmi les 400 directeurs signataires de la lettre ouverte, on retrouve les présidents de toutes les associations des directeurs de l'enseignement catholique de Belgique francophone (Adis). Et donc A. Koene, président de la FEADI (la Fédération des associations de directeurs de l'enseignement secondaire catholique); S. de Brabant, président de l'Adina (Namur); T. Baudry, président de l'AdiHainaut; J.-M. Drieskens, président de l'AdiLiège; H. Delacroix, président de l'AdiLux; C. Watterman, président de l'Adesc (l'Association des directeurs de l'enseignement spécial secondaire libre catholique francophone) et P. Dekeveler, président de l'AdiBra (Bruxelles et Brabant wallon).

- Obligations, pressions, burn out...
- Surchargés, les directeurs ne peuvent plus assumer leurs missions.
- Quatre cents d'entre eux signent une lettre ouverte à destination de la ministre.

Débordés de travail, les directeurs d'école crient au secours

C'est un "cri d'alarme" d'une ampleur inédite que lancent ce lundi dans "La Libre" plus de 400 directeurs de l'enseignement libre catholique de Bruxelles et de toutes les provinces.

Tous, ils dénoncent dans une lettre ouverte la "charge administrative titanesque et en expansion" qui grève leur métier, les empêche de gérer convenablement leur école, et cela au détriment direct des élèves.

Une situation dramatique

Dans leur lettre qui peut être consultée sur "LaLibre.be" à cette adresse précise <http://bit.ly/lettredirecteurs>, les directeurs rappellent au préalable que tous "les faits et analyses convergent: l'école gagnera en efficacité si une plus grande autonomie est laissée aux établissements".

Or, si une telle autonomie fait bien partie des objectifs de la réforme du "Pacte d'excellence", la succession actuelle de réformes et de nouveaux décrets "produit l'effet contraire" et conduit à "une situation dramatique", soulignent les directeurs.

Le flou des réformes

Au premier rang de leurs regrets se trouvent les

plans de pilotage. Ces plans devront être, à terme, rédigés par toutes les écoles. Elles y décriront des stratégies et des objectifs qu'elles se seront fixés pour améliorer en leur sein la pédagogie ou l'accompagnement des élèves par exemple. Elles les soumettront à des inspecteurs new-look, appelés délégués aux contrats d'objectifs (DCO). Ces délégués, en collaboration avec les écoles, veilleront à ce qu'elles puissent atteindre leurs objectifs.

Cependant, regrettent les directeurs, alors que "les premières vagues [des plans de pilotage] devront être élaborées pour la fin de cette année civile", "le profil et la formation [des DCO] n'ont pas encore été déterminés. On nous demande [donc] de mettre une réforme en place sans structure bien définie".

Pour les directeurs, "l'incertitude la plus complète" qui caractérise cette réforme des plans de pilotage est à l'image de la plupart des réformes et des décrets "dont le nombre et la fréquence n'ont cessé de croître ces dernières années, et qui présentent le double défaut de ne pas être finalisés dans leur préparation avant d'être mis en œuvre, et de ne pas être évalués avant d'être pérennisés".

Burn out et risque de pénurie

De manière générale, écrit Patrick Carlier, le directeur de l'institut Sainte-Croix et Notre-Dame de Hannut qui a prêté sa plume pour rédiger la lettre au nom de ses confrères, le rythme des réformes à implémenter sur le terrain "n'est plus soutenable".

"Nombre de nos collègues tombent en burn out, et le turnover des équipes de direction n'a jamais été aussi inquiétant! Certaines écoles doivent lancer un deuxième voire un troisième appel à candidatures pour espérer pourvoir les postes! De plus, ajoutons que, la fonction n'étant pas séable, il est impossible actuellement d'alléger une fin de carrière sans savoir si, dans la mouvance actuelle, un critère de pénibilité quelconque sera accordé à notre métier."

Parmi les autres obligations qui mettent à mal la vie de leur école, les directeurs évoquent "les réformes incessantes du 1^{er} degré, l'aménagement des grilles horaires des sections qualifiantes, la mise en place de la Certification par Unités (CPU) pour un

nombre croissant d'options qualifiantes, l'application des programmes d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (EPC), les dispositions en matière de protection de données à mettre en œuvre (le RGPD) et, enfin, et non le moindre, le décret Titres et fonctions (qui fixe les titres requis pour enseigner un cours NdLR) dont les mesures, certes louables dans un monde idéal, produisent et produiront des effets dévastateurs dans la conjoncture de pénurie grandissante qui perdurera dans les prochaines années dans l'enseignement."

"Dès janvier 2017, précisent les directeurs à propos de Titres et fonctions, nous avons dénoncé et nous dénonçons encore l'inapplicabilité, comme tel, de ce décret, dont nous ne contestons pas le bien-fondé. Si nous avons obtenu finalement un nombre appréciable d'assouplissements du texte de départ, nous continuons à en constater et à en déplorer les effets négatifs sur le terrain. D'aucuns continuent à contester notre demande répétée, dans ce dossier, d'un maximum d'autonomie et de confiance dans l'expertise et le bon sens des chefs d'établissement. [...] Nous nous sommes toujours fait un point d'honneur à réduire à la portion congrue les heures d'étude ou de licenciement des élèves faute de pouvoir remplacer les enseignants absents. Le décret 'Titres et fonctions' rend nos efforts en ce sens de plus en plus vains d'autant plus dans le contexte de pénurie qui s'aggrave. Le 1^{er} mars 2018, 3 165 périodes étaient non attribuées dans les écoles libres secondaires. Les classes terminant cette année scolaire sans professeur dans certains cours vont grandissant. Voilà un vrai problème, prévisible depuis des années, conséquence d'une incurie politique à s'y atteler: gouverner n'est-ce pas prévoir?"

"Le Pacte pour un enseignement d'excellence sort progressivement ses effets, continuent les directeurs. Un des premiers sera certainement la mise en place d'un tronc commun, de la 3^e maternelle à la 3^e secondaire. Nous n'alimenterons pas ici le débat politique sur sa durée; nous ferons confiance aux spécialistes pour trancher cette question. Nous revendiquons, par contre, une expertise certaine dans la mise en œuvre concrète de cette réforme et nous espérons faire entendre notre voix sur les questions très pratiques du contenu des grilles horaires et de l'organisation des horaires hebdomadaires."

Plus d'autonomie et plus de moyens

Toujours dans le cadre du Pacte, les directeurs se réjouissent de la promotion qui est donnée au travail collaboratif des enseignants. "Mais là aussi, nous formulons le vœu que la mission qui nous sera confiée relèvera plus de l'interprétation libre et créative de cette intention (pas neuve pour beaucoup d'entre nous) que du contrôle de son application mécanique et bureaucratique."

"Enfin, évoquent encore les directeurs, nous tenons à rappeler qu'il n'y a pas d'autonomie sans moyens et sans souplesse dans l'utilisation de ceux-ci. [...] Nous déplorons qu'en matière de ressources, les moyens alloués soient inversement proportionnels aux promesses sans cesse renouvelées."

"Puisse cette intervention être comprise, non pas comme une expression corporatiste de chefs d'établissement pourtant totalement malmenés dans leur fonction", concluent les signataires. Mais bien plutôt "comme un cri d'alarme des premiers responsables de la progression de nos établissements qui vivent une

énorme frustration de se voir dépossédés des moyens d'offrir un service de qualité dans la noble mission qui consiste à accompagner chaque jeune dans la construction de son projet de vie".

“Quelqu’un pilote-t-il encore notre enseignement ?”

Entretien Bosco d'Otreppe

Directeur d'établissement, Patrick Dekelver est également le président de l'Adibra, l'Association des directeurs de l'enseignement secondaire libre de Bruxelles et du Brabant wallon. Il est un des signataires de la lettre ouverte.

Qu'est-ce que vous n'avez plus le temps de faire ?

Soutenir les jeunes enseignants, prendre le temps de rencontrer les profs, les éducateurs, les parents ou les élèves. J'aime aller voir les profs dans leur classe et avoir un débriefing avec eux. Ils en sont demandeurs aussi. Mais ce sont des choses pour lesquelles il est de plus en plus difficile de prendre du temps, tant les obligations administratives sont nombreuses. En fait, c'est tout le volet pédagogique de notre métier, celui-là même que l'on nous demande de davantage assumer, qui est mis en difficulté.

Votre lettre s'adresse directement à la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns ?

Oui, car on ressent un grand malaise au sein des directions. Cette année, il y a eu 25 nouveaux directeurs, et certains sont déjà en burn out. On peine de plus en plus à trouver des remplaçants. Et comme on avance dans le brouillard alors que l'on doit faire face à plein de pressions, syndicales notamment, je me demande vraiment s'il y a encore un pilote dans l'avion. Quelqu'un pilote-t-il encore notre enseignement ?

La ministre n'est pas à votre écoute ?

Elle donne l'impression de nous entendre, mais il y a très peu de suivi.

Vous n'êtes pas soutenus par le Segec, le Secrétariat général de l'enseignement catholique ?

Nous avons des doutes, mais nous avons eu une excellente réunion mercredi dernier qui nous a rassurés. Le problème, c'est que d'ordinaire, si les profs sont représentés par les syndicats, si les pouvoirs organisateurs sont représentés par les réseaux, personne ne représente les directions lorsque l'on négocie des

changements qui vont impacter pleinement leur métier. Nous espérons désormais que le Segec pourra soutenir nos demandes.

Dans le cadre de la réforme des pensions, le métier de directeur pourra-t-il être reconnu comme pénible ?

On l'espère. Il serait ridicule que le métier d'enseignant le soit, et pas celui de directeur. Le directeur est au cœur de toutes les tensions qui se font sentir dans une école, et ses responsabilités sont énormes. C'est un métier difficile, pour lequel on peine à trouver des aspirants. Il est nécessaire également d'entamer une réflexion de revalorisation barémique.